



SEN 008 18/19
SERVICES DE TRAITEUR ET DE CAFÉTÉRIA

QUESTIONS ET RÉPONSES N^o 1

Question 1

Quelle est la langue privilégiée pour l'élaboration de la proposition?

Réponse 1

Aucune langue n'est privilégiée pour l'élaboration de la proposition. La proposition peut être soumise dans l'une des deux langues officielles (le français ou l'anglais).

Question 2

Est-ce que les soumissionnaires pourront présenter une liste d'exceptions aux « clauses et conditions » indiquées à l'appel d'offres?

Réponse 2

Aucune exception ne sera autorisée aux « clauses et conditions » indiquées à l'appel d'offres.

Question 3

Est-ce que l'aire de restauration du centre de conférence du gouvernement sera ouverte au public?

Réponse 3

Non l'aire de restauration du Centre de conférence du gouvernement ne sera pas ouverte au public.

Question 4

Pouvez-vous élaborer sur les « endroits stratégiques et discrets désignés par le Sénat » pour les distributeurs automatiques au RCR et au GCC? Pour qui seront-ils accessibles?

Réponse 4

L'information sur les endroits pour les distributeurs automatiques n'est pas disponible pour l'instant. Les distributeurs automatiques seront accessibles aux personnes ayant accès aux Centre de conférences du gouvernement (CCG) et aux salles de comité Rideau (SCR).

Question 5

Est-ce que les installations illustrées aux Annexes E sont complètement neuves? Sinon, à quel pourcentage évaluez-vous les rénovations?

Réponse 5

Oui les installations sont neuves.

Question 6

Est-ce que les équipements illustrés aux Annexes E sont fournis par le responsable du projet? Le cas échéant sont-ils neufs?

Réponse 6

Les équipements sont fournis par le Sénats du Canada et sont neufs.

Question 7

Où en sont les travaux de rénovations spécifiques aux espaces illustrés aux Annexes E?

Réponse 7

L'information n'est pas disponible présentement. L'entrepreneur doit être prêt à offrir les produits et/ou services décrits à l'annexe A – Énoncé des travaux à compter du 1^{er} janvier 2019.

Question 8

Pouvez-vous nous fournir un exemple de menu de votre programme actuel? Nous aimerions avoir une idée du niveau de services d'alimentation au détail et de traiteur que vous souhaitez voir pris en compte.

Réponse 8

Il n'y a pas d'exemple de menu de notre programme actuel. Veuillez consulter l'annexe B – Base de paiement pour savoir en quoi consistent les exemples de menu demandés.

Question 9

Pouvez-vous préciser qui serait responsable de l'entretien et de la réparation du matériel?

Réponse 9

Le Sénat du Canada sera responsable de l'entretien et de la réparation du matériel.

Question 10

Est-ce que les menus que nous proposons doivent tenir compte de l'allocation quotidienne du gouvernement?

Réponse 10

Non. Il n'est pas nécessaire que les menus proposés reflètent l'allocation quotidienne du gouvernement. Comme il est indiqué à l'annexe A, Énoncé des travaux,

« L'entrepreneur doit acheter les aliments, les boissons et les autres articles nécessaires à la prestation des services d'alimentation à des prix concurrentiels, de gros ou commerciaux, en tenant compte de la quantité et de la qualité requises pour satisfaire aux normes de grande qualité. »

Question 11

Qui assumera le coût des services publics?

Réponse 11

Le Sénat du Canada assumera le coût des services publics.

Question 12

Pouvons-nous faire une visite des lieux?

Réponse 12

Aucune visite des lieux n'est prévue pour l'instant.

Question 13

La Demande de propositions dit que : « Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis au moins cinq (5) ans d'expérience au cours des huit (8) dernières années dans la prestation de services d'alimentation, dans la région de la capitale nationale, d'ampleur et de portée semblables aux exigences décrites à l'annexe A – Énoncé des travaux.

- Chaque projet d'ampleur et de portée semblables est défini comme suit :
- a) services de traiteur et de cafétéria haut de gamme et de grande qualité;
- b) client du secteur gouvernemental (public) ou du secteur privé;
- c) services fournis dans la région de la capitale nationale. »

Bien que nous n'ayons pas déjà fourni de services d'alimentation précisément dans la région de la capitale nationale, nous avons fourni des services à l'armée canadienne. Pourriez-vous confirmer si c'est absolument nécessaire ou si nous pouvons quand même présenter une soumission qui sera prise en considération?

Réponse 13

Le critère M1 à la Partie 4 de la Demande de propositions est obligatoire et doit absolument être rempli.
